



[www.fdsea74.com](http://www.fdsea74.com)

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9  
04.50.88.18.86

Annecy,  
le 11 juin 2007

## **Joseph FAVRE, Président de la FDSEA, à l'Assemblée Générale de la FRSEA du 8 juin 2007 à LYON : « Nous perdons confiance... ! »**

*seul le discours prononcé fait foi*

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Nous profitons de l'occasion d'être devant cette assemblée régionale et devant des représentants de l'administration Rhône Alpes pour faire part d'un certain mécontentement, et plus grave, d'une réelle perte de confiance vis à vis de l'état et des engagements qu'il prend.

Je citerai quelques dossiers, qui pour nous dans un département de montagne comme la Haute Savoie, sont capitaux.

### **Concernant le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage**

Les arbitrages rendus et que nous refusons au niveau du département, pénalisent les agriculteurs. En effet, il est totalement inadmissible de résoudre la carence budgétaire par une baisse de 20 points du taux de subventionnement.

Dans ce cas, pourquoi ne pas rétablir les finances publiques en rognant aussi, par exemple, sur les indemnités des parlementaires etc. Vous voyez nous pouvons aussi nous montrer provocants !

Les éleveurs ne sont pas responsables des immenses besoins créés par les mises aux normes.

Nous avons l'assurance d'une certaine bienveillance pour les dossiers de modernisation en montagne, voilà où nous en sommes rendus aujourd'hui !

Si nous devons subir sans rien dire les logiques régionales, alors supprimons les DDAF et même nos instances départementales.

Que de moyens financiers et humains économisés !

Selon nous, cette démarche régionale unilatérale va à l'encontre même du fondement de la décentralisation, elle n'avait pas pour objet de mettre en place des potentats régionaux.

**Concernant la PHAE**

Si l'arrêté préfectoral reconduit les tarifs par hectare historiques en Haute Savoie, nous ne sommes pas pour autant rassurés.

En effet, non seulement ces tarifs PHAE sont déjà dégressifs selon les types de prairie, mais en plus nous avons déjà consenti des efforts importants sur le plafond par exploitation, avec un montant à 5 500 €, alors que les autres départements restent souvent à 7 600 €.

Comment voulez-vous que nous expliquions aux agriculteurs qu'il faudra encore se serrer la ceinture et que notre solidarité pour accueillir les jeunes et les anciens CTE pourrait conduire à une baisse de ce plafond !

**Concernant les prêts bonifiés**

Non seulement la montagne est encore plus pénalisée par la disparition des prêts de modernisation, mais en plus l'état change les règles en cours de route.

Prenons le cas des prêts MTS Cuma qui passent d'une quotité de 80 à 70 % dans le nouveau texte. Soit ! Mais cette baisse s'applique même sur les plans pluriannuels en cours et adoptés avant 2007.

Les plans, contrats ou engagements signés par l'état sont ils de la monnaie de singe ?

.....

J'arrêterai là mes exemples pour ne pas lasser l'assemblée, mais je voudrais dire aux instances régionales, et en particulier aux représentants du Préfet de Région et au DRAF, que nous perdons confiance, et que professionnellement nous ne voulons plus courber l'échine, bien au contraire.

Nous appellerons les agriculteurs de Haute Savoie et peut être ceux des autres départements lors de la rentrée sociale (*puisque c'est le terme employé*) à faire valoir leurs droits.

*fin*